



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Port au Prince, le 29 mars 2017

Madame Régine LAMUR
Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
En ses bureaux. -

Objet : Feuille de route

Madame la Ministre,

Dans le cadre des orientations fixées par le Président de la République, traduites dans l'énoncé de politique générale que j'ai présenté au Sénat de la République le 14 mars 2017 et à la Chambre des Députés le 20 mars 2017, le Gouvernement a pris l'engagement de mettre Haïti sur les voies du développement.

Pour ce faire, le Président de la République et le Gouvernement font de la politique de jeunesse et des sports une composante importante des politiques publiques à mettre en œuvre au cours du quinquennat.

La présente feuille de route vous permettra de structurer vos actions conformément à mon énoncé de politique générale et aux avancées réalisées dans le cadre des plan et programmes du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique.

Au-delà des missions ordinaires du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique, je vous demande de prendre toutes les dispositions importantes pour mettre en œuvre une politique de jeunesse et sportive cohérente. En suivant le programme et la démarche de modernisation de l'action publique, vous prendrez des dispositions pour que le ministère, placé sous vos responsabilités, puisse participer aux efforts de la réforme de l'Etat afin de permettre à l'Administration publique d'être efficace et efficiente. L'Etat doit servir et protéger la population tout en améliorant le rapport coût/efficacité.

Les défis à relever sont immenses, mais l'équipe gouvernementale poursuit un noble objectif : « fédérer les divers secteurs de la société autour du projet national de développement ». Je compte sur votre engagement et vous invite à vous assurer que les objectifs du plan d'action de votre Ministère soient atteints.

Madame la Ministre, dans la mise en œuvre de la politique de mon gouvernement, je vous confie la mission de conduire les réformes nécessaires en termes de politique de jeunesse et de sport. Dans cette perspective, je vous demande de prendre les actions suivantes :

1. Élaborer et de déposer au Parlement le projet de loi relatif au développement des disciplines sportives ;
2. Élaborer et de déposer au Parlement le projet de loi relatif à la jeunesse ;
3. Mettre en place une commission chargée de finaliser le travail d'élaboration d'une politique nationale de la jeunesse et du sport ;
4. Développer des programmes d'animation sociale et culturelle dans les quartiers en mettant à contribution l'École Nationale des Arts, les professionnels de la culture, les écrivains, les musiciens, les peintres etc. ;
5. Déployer, dans le cadre de partenariats avec les mairies, un réseau de médiathèques (maisons de la culture où les outils de base seront rendus disponibles afin d'exposer les jeunes à la culture et à la littérature (théâtre, musique, danse et expression corporelle, etc.) mais aussi aux nouvelles technologies de l'information;
6. Prendre des mesures pour assurer le fonctionnement adéquat de l'Institut Supérieur des Sciences et Techniques de l'Activité Physique et Sportive (INSTAPS) ;
7. Veiller, en appui aux mairies, à ce que les installations sportives soient bien entretenues et utilisées de manière optimale ;
8. Poursuivre le programme d'installations d'infrastructures sportives dans toutes les communes de la République ;
9. Lancer un travail d'inventaire des ressources disponibles pour le développement du sport et d'établir, de concert avec les mairies et les fédérations sportives, un plan de valorisation de ces infrastructures ;
10. Mettre en place les académies de sports de concert avec les mairies et les fédérations sportives ;
11. Renforcer la pratique de l'éducation physique et sportive et de faire du sport un outil d'intégration sociale et de création d'emplois à travers le territoire ;
12. Travailler, de concert avec les organismes compétents, à réduire les inégalités d'accès aux équipements sportifs entre les quartiers ;
13. Assurer l'animation sportive et culturelle des villes ;
14. Rénover les équipements socio-récréatifs et sportifs qui sont en mauvais état ;
15. Augmenter les centres socio-éducatifs et de réinsertion sociale ;
16. Diversifier les disciplines sportives ;
17. Soutenir les fédérations nationales et les associations sportives.
18. Soutenir activement le développement de l'économie du sport et la professionnalisation des disciplines sportives ;
19. Impliquer les Collectivités Territoriales dans l'animation sportive du territoire ;
20. Développer les sports d'élite et les sports de masse ;
21. Prendre des initiatives pour impliquer les jeunes dans les activités civiques prévues par la législation en vigueur.
22. Elaborer et mettre en œuvre un plan de Gestion durable des infrastructures sportives.

Je vous demande d'engager la préparation du Budget 2017-2018 qui devra être approuvé, après arbitrage du Ministère de l'Économie et des Finances, par le conseil des Ministres et déposé dans les délais légaux au Parlement.

Vous aurez aussi la tâche de renforcer la transparence, la lutte contre la corruption et la bonne gestion des biens et deniers publics.

Il vous appartiendra d'organiser, de diriger et d'animer les services, équipes et agents de l'Etat placés sous votre responsabilité.

Enfin, vous devez travailler afin d'avoir une meilleure coordination avec les autres ministères et institutions de l'Exécutif, souvent trop tributaires des lourdeurs systémiques ralentissant l'exécution de leurs programmes.

Dans l'accomplissement de votre mission, vous aurez le soutien du Gouvernement et celui du Président de la République.

Comptant sur votre dévouement patriotique et votre sens de l'Etat, je vous renouvelle, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Jack Guy LAFONTANT
Premier Ministre

Vu et approuvé par le Président de la République

S.E. Jovenel MOISE